



PRIÈRE

DIX HEURES

M. EVANS (Entre-les-Lacs) présente la pétition de C. Thomassen, P. Mallea, L. Comty et autres personnes au sujet de l'établissement, en collaboration avec la collectivité, d'un plan d'action pour la mise en oeuvre des changements concrets mentionnés dans le rapport de la Commission d'enquête Lavoie, dans le rapport de la Commission d'enquête sur l'administration de la justice et les Autochtones et dans le rapport Pedlar.

M. MACKINTOSH présente la pétition de D. Schnitzer, C. Bryant, M. Schnitzer et autres personnes au sujet de l'établissement, en collaboration avec la collectivité, d'un plan d'action pour la mise en oeuvre des changements concrets mentionnés dans le rapport de la Commission d'enquête Lavoie, dans le rapport de la Commission d'enquête sur l'administration de la justice et les Autochtones et dans le rapport Pedlar.

M^{me} McGIFFORD présente la pétition de R. Schmalcel, J. Welsted, D. Hindle et autres personnes au sujet de l'établissement, en collaboration avec la collectivité, d'un plan d'action pour la mise en oeuvre des changements concrets mentionnés dans le rapport de la Commission d'enquête Lavoie, dans le rapport de la Commission d'enquête sur l'administration de la justice et les Autochtones et dans le rapport Pedlar.

M^{me} BARRETT présente la pétition de S. Loney, S. Danco, S. Sinclair et autres personnes au sujet de l'établissement, en collaboration avec la collectivité, d'un plan d'action pour la mise en oeuvre des changements concrets mentionnés dans le rapport de la Commission d'enquête Lavoie, dans le rapport de la Commission d'enquête sur l'administration de la justice et les Autochtones et dans le rapport Pedlar.

Est lue et reçue la pétition que M^{me} WOWCHUK a présentée au nom de D. Medwechuk, J. Welsted, D. Caldwell et autres personnes au sujet de l'établissement, en collaboration avec la collectivité, d'un plan d'action pour la mise en oeuvre des changements concrets mentionnés dans le rapport de la Commission d'enquête Lavoie, dans le rapport de la Commission d'enquête sur l'administration de la justice et les Autochtones et dans le rapport Pedlar.

Est lue et reçue la pétition que M^{me} McGIFFORD a présentée au nom de S. Hrynyk, M. Johnson, R. Purvis et autres personnes au sujet de l'établissement, en collaboration avec la collectivité, d'un plan d'action pour la mise en oeuvre des changements concrets mentionnés dans le rapport de la Commission d'enquête Lavoie, dans le rapport de la Commission d'enquête sur l'administration de la justice et les Autochtones et dans le rapport Pedlar.

L'Assemblée permet le retour à la présentation de pétitions et la pétition qui suit est présentée :

M^{me} CERILLI présente la pétition de P. Bilsborrow, C. Payne, I. Griffin et autres personnes au sujet de l'établissement, en collaboration avec la collectivité, d'un plan d'action pour la mise en oeuvre des changements concrets mentionnés dans le rapport de la Commission d'enquête Lavoie, dans le rapport de la Commission d'enquête sur l'administration de la justice et les Autochtones et dans le rapport Pedlar.

M. le *ministre* CUMMINGS dépose :

le rapport annuel de la Société protectrice du patrimoine écologique du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 1997;

(document parlementaire n° 72)

le rapport quinquennal sur l'état des forêts pour la période qui s'est terminée le 31 mars 1996;

(document parlementaire n° 73)

le rapport annuel du ministère des Ressources naturelles pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 1997;

(document parlementaire n° 74)

le rapport annuel de la Pineland Forest Nursery pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 1997.

(document parlementaire n° 75)

M. le *ministre* DERKACH dépose :

le rapport annuel de Décentralisation Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 1997;

(document parlementaire n° 76)

le rapport annuel de la Commission des services d'approvisionnement en eau du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 1997.

(document parlementaire n° 77)

M^{me} VODREY, *ministre déléguée à la situation de la femme*, fait une déclaration au sujet de la Journée nationale de commémoration et d'activités concernant la violence dirigée contre les femmes.

M^{me} McGIFFORD fait des commentaires sur la déclaration.

Avec le consentement de l'Assemblée, sont déposés séparément et lus une première fois les projets de loi suivants :

(N^o 4) – *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille et modifications corrélatives / The Child and Family Services Amendment and Consequential Amendments Act;*
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)
(M^{me} la *ministre* MITCHELSON)

(N^o 5) – *Loi modifiant la Loi sur la Société du crédit agricole / The Agricultural Credit Corporation Amendment Act;*
(M. le *ministre* ENNS)

(N^o 6) – *Loi sur la responsabilité des propriétaires d'animaux et modifications corrélatives / The Animal Liability and Consequential Amendments Act;*
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)
(M. le *ministre* ENNS)

(N^o 14) – *Loi modifiant la Loi sur l'exécution des jugements / The Executions Amendment Act;*
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)
(M. le *ministre* McCRAE au nom de M. le *ministre* TOEWS)

(N^o 19) – *Loi modifiant la Loi sur le curateur public et modifications corrélatives / The Public Trustee Amendment and Consequential Amendments Act.*
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)
(M. le *ministre* McCRAE au nom de M. le *ministre* TOEWS)

M^{me} la *ministre* MITCHELSON dépose le message du lieutenant-gouverneur recommandant l'affectation de recettes publiques aux fins que vise le projet de loi n^o 4.
(document parlementaire n^o 78)

M. le *ministre* ENNS dépose le message du lieutenant-gouverneur recommandant l'affectation de recettes publiques aux fins que vise le projet de loi n^o 6.
(document parlementaire n^o 79)

M. le *ministre* McCRAE, au nom de M. le *ministre* TOEWS, dépose :

le message du lieutenant-gouverneur recommandant l'affectation de recettes publiques aux fins que vise le projet de loi n° 14;
(document parlementaire n° 80)

le message du lieutenant-gouverneur recommandant l'affectation de recettes publiques aux fins que vise le projet de loi n° 19.
(document parlementaire n° 81)

Conformément au paragraphe 20(1) du *Règlement*, M. DYCK, M^{me} CERILLI et MM. HELWER, SANTOS et LAMOUREUX font des déclarations de députés.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. DYCK portant sur l'adresse au lieutenant-gouverneur en réponse au discours que ce dernier a prononcé à l'ouverture de la session.

Et sur la motion d'amendement qui suit de M. DOER :

QUE la motion soit amendée par adjonction, après le mot « session », de ce qui suit :

Cependant l'Assemblée déplore que le gouvernement n'ait pas su répondre aux attentes des Manitobains et des Manitobaines et :

- a) qu'il n'ait pas indemnisé suffisamment et au moment opportun les Manitobains et les Manitobaines que l'inondation de la rivière Rouge a chassés de leurs domiciles et qu'il les tienne responsables des pertes qu'ils ont subies;
- b) qu'il n'ait pas respecté les droits des victimes manitobaines d'actes criminels, surtout en ne leur fournissant pas obligatoirement l'occasion (contrairement à ce que font les autres provinces) de soumettre au tribunal une déclaration sur les répercussions que ces actes criminels ont eues sur elles avant le prononcé de la sentence;
- c) qu'il ait contraint les Manitobains et les Manitobaines à supporter les frais de privatisation de la Société de téléphone du Manitoba par le biais d'une escalade des tarifs téléphoniques locaux visant à augmenter les profits des actionnaires privés;
- d) qu'il n'ait pris aucune mesure en vue d'atténuer la frustration des Manitobains et des Manitobaines qui doivent attendre extrêmement longtemps avant de recevoir les interventions médicales et chirurgicales dont ils ont besoin;
- e) qu'il n'ait pas mis en oeuvre les recommandations clés de la commission Pedlar, dont plusieurs figuraient également dans le récent rapport de l'enquête Lavoie;

- f) qu'il n'ait pas mis en oeuvre les recommandations clés de son propre rapport sur la santé des enfants du Manitoba;
- g) qu'il n'ait pas préparé la jeunesse du Manitoba à entrer dans le 21^e siècle en s'engageant à fournir un financement stable au système des écoles publiques;
- h) qu'il n'ait pas appuyé le rôle de la Commission canadienne du blé à titre de vendeur à guichet unique en dépit de l'appui massif des producteurs manitobains et de la position stratégique qu'occupe la Commission dans l'économie du Manitoba;
- i) qu'il n'ait pas mis en oeuvre les recommandations de la Commission d'enquête sur l'administration de la justice et les Autochtones, mais qu'il ait plutôt sabré dans le financement des centres d'accueil et des programmes Accès et BUNTEP;

et qu'il ait, de ce fait, perdu la confiance de l'Assemblée législative et de la population du Manitoba.

Le débat se poursuit sur l'amendement.

M. EVANS (Brandon-Est) termine son intervention.

Après l'intervention de M. McALPINE, M. LAMOUREUX prend la parole jusqu'à 12 h 30 et conserve le droit de parole pour la reprise du débat.

La séance est levée à 12 h 30, et les travaux de l'Assemblée sont ajournés à lundi prochain, à 13 h 30.

La présidente,

Louise DACQUAY